

La contrebande revient en force

Jusqu'à 40 % des cigarettes fumées aux abords des écoles sont illégales



RENÉ-CHARLES
QUIRION

rene-charles.quirion@tribune.ca

SHERBROOKE — Les cigarettes de contrebande sont toujours fumées par trois à quatre élèves sur dix dans les écoles secondaires de Sherbrooke.

La dernière étude réalisée par l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA) au printemps 2009 fait état d'une hausse de deux pour cent des mégots de cigarettes de contrebande trouvées dans les alentours de quatre écoles secondaires de Sherbrooke. Quelque 33 pour cent des mégots retrouvés aux écoles de La Montée Le Ber, Montcalm, du Triolet et au Goéland provenaient de cigarettes illégales, comparativement à 31 pour cent en 2008.

Cette troisième étude révèle que c'est au pavillon Le Ber de l'école de La Montée que l'on retrouve davantage de cigarettes de contrebande, avec 41 pour cent, une hausse de neuf pour cent par rapport à l'an dernier.

Les écoles Montcalm (33 pour cent) et du Triolet (32 pour cent) se trouvent dans la moyenne, alors que le taux de cigarettes

illégales retrouvées à l'école du Goéland est à 27 pour cent.

«L'achat de cigarettes de contrebande est banalisé à

l'extrême. Un demi-paquet de cigarettes illégales coûte moins cher qu'un paquet de gommes. La contrebande se passe dans les

cours d'école. Les jeunes sont les plus grands consommateurs de cigarettes de contrebande», soutient le vice-président de l'ACDA, Michel Gadbois.

À l'extérieur des terrains de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, où se massent les élèves du pavillon Le Ber pour griller une cigarette lors des pauses, la tendance dont fait état l'étude de l'ACDA se confirme. Un peu moins de la moitié des élèves rencontrés hier midi fumaient des cigarettes de contrebande.

«Les cigarettes légales sont trop chères. J'en achèterais si j'avais les moyens. C'est facile de s'en procurer qui proviennent de la contrebande», explique Joannie, 16 ans.

Certains fument autant des cigarettes légales que celles issues de l'économie souterraine. Ces élèves affirment payer 200 cigarettes entre 20 \$ et 30 \$. La même quantité de cigarettes légales coûte autour de 70 \$.

«Je fume les deux. Tout dépendant de ce qui me reste dans les poches», mentionne Anthony, 15 ans.

Certaines adolescentes, qui résident en famille d'accueil, affirment être tenues de fumer des cigarettes légales à la maison.

«Je n'ai pas le choix de fumer des cigarettes légales parce que je réside en famille d'accueil. Cependant, à l'école, je fume des cigarettes de contrebande. Ce n'est pas difficile à trouver», mentionne une adolescente de 15 ans qui se trouve dans cette situation.

« Je fume les deux. Tout dépendant de ce qui me reste dans les poches. »

Malgré les lois qui interdisent la vente de tabac aux mineurs, les adolescents rencontrés affirment ne pas avoir de difficulté à se procurer des cigarettes légales au dépanneur. Sinon, leurs parents les achètent pour eux.

«Ce n'est pas difficile de réussir à acheter des cigarettes dans les dépanneurs. Je choisis de payer plus cher, car les cigarettes de contrebande sont dégueulasses», affirme Audrey, 15 ans.

«Je travaille, donc je réussis à me payer de bonnes cigarettes», ajoute Jessy, 17 ans.

Michel Gadbois, de l'ACDA, estime que le nombre de fumeurs mineurs n'a jamais cessé de croître. «La cigarette n'a jamais été aussi accessible pour les adolescents. La contrebande se fait à l'école par les jeunes. Certains touchent des revenus de plus de 2000 \$ par semaine par cette revente. Le constat est que nous banalisons la cigarette et criminalisons les jeunes», soutient-il.

Au Québec, le taux de contrebande de tabac dans les écoles se situe à environ 40 pour cent, soit une hausse de 4 pour cent.



IMACOM, FREDÉRIC CÔTE

Environ 33 pour cent des mégots retrouvés aux abords de quatre écoles secondaires de Sherbrooke provenaient de la contrebande.

Charest invité à constater la situation à Montcalm

SHERBROOKE — Le propriétaire de la Tabagie King invite le premier ministre du Québec et député de Sherbrooke, Jean Charest, à venir constater la situation de la contrebande de cigarettes à l'école Montcalm, là où il a passé son secondaire.

«J'invite mon député à venir à son école secondaire pour constater le phénomène de la contrebande chez les jeunes. Présentement, il y a deux justes: celle pour les petits dépanneurs qui paient leurs impôts et qui doivent cacher leurs cigarettes et celle pour les contrebandiers qui imposent leurs lois dans les écoles et vendent aux mineurs sans rien payer en taxes au gouvernement», explique le propriétaire de la Tabagie King, Pierre Audet.

« C'est une véritable prohibition des cigarettes par le prix. »

Depuis la hausse vertigineuse des taxes sur le tabac en 2004, Pierre Audet estime ses pertes à environ 40 pour cent.

«Ce sont des impôts que je paie en moins au gouvernement et que les employés que je ne peux embaucher paient en moins. Les clients ne viennent plus acheter leurs cigarettes chez nous parce qu'ils se sentent volés par le gouvernement», rappelle M. Audet. Le manque à gagner sur la

vente de cigarettes fait mal aux dépanneurs, mais l'absence du client dans le commerce qui s'y présentait pour acheter d'autres choses en même temps qu'un paquet ajoute aux difficultés.

Michel Gadbois, de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA), rappelle que la problématique de la contrebande est directement liée à la hausse vertigineuse des taxes sur les cigarettes de

2004.

«C'est une véritable prohibition des cigarettes par le prix. Avec 45 \$ de taxes sur une cartouche, le marché de la contrebande s'est développé (...) Le gouvernement du Québec perd quelque 500 millions \$ en taxes avec la contrebande de cigarettes. Ce n'est plus du courage politique que ça prend, mais seulement du réalisme», estime M. Gadbois.

Selon l'ACDA, la solution est de ramener le paquet de cigarettes autour de 6 \$ au lieu de 10 \$ actuellement.

«À ce prix, plusieurs personnes reviendraient à des cigarettes légales. Le marché de la contrebande tomberait en bas de dix pour cent et ne serait plus rentable. À ce moment, le gouvernement pourrait en profiter pour réglementer la vente sur les réserves autochtones comme ça se fait en Colombie-Britannique. Après avoir implanté des solutions à long terme, le gouvernement pourrait ensuite voir à remonter graduellement les taxes», propose Michel Gadbois, de l'ACDA.

— René-Charles Quirion



IMACOM, FREDÉRIC CÔTE

Michel Gadbois, de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA), interpelle le premier ministre Jean Charest de baisser les taxes sur les cigarettes.